



Guide des parents 2026

Mot de la présidence du Club

Chers athlètes de soccer,
Chers parents,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le comité de bénévoles du Club de soccer des Ours noirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier, en collaboration avec le Service des sports, loisirs et vie communautaire de la municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, vous présente la saison estivale de soccer 2026.

Encore cette année, dans un souci de rapprochement communautaire, les activités du Club de soccer viseront à favoriser le développement et l'épanouissement des enfants, en leur transmettant les valeurs saines et éducatives du sport d'équipe.

Destinées aux jeunes des catégories U4 à U12, ces activités s'appuient sur les principes du développement à long terme de l'athlète. Elles ont pour objectif de promouvoir le plaisir de jouer, le goût de bouger à l'extérieur, la socialisation ainsi que le développement des habiletés motrices fondamentales et des techniques de base du soccer.

Une part importante de notre rôle de citoyens est de contribuer au dynamisme de notre communauté. Grâce à l'implication essentielle des parents, des athlètes, des entraîneurs et des bénévoles, les activités du Club de soccer peuvent se poursuivre et grandir dans cette vision.

Du fond du cœur, nous souhaitons remercier chaleureusement et féliciter toutes les personnes impliquées, de près ou de loin, dans les activités du Club. Nous espérons que cet engagement se poursuivra encore longtemps.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente saison estivale, remplie de plaisir, de dépassement de soi et de beaux moments sur le terrain!

Pour le comité des bénévoles du Club,

Alex Urbain
Président

Nous joindre

Via la page Facebook

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100057482866837>

Via courriel

soccervalcartier@gmail.com

Via le site web

<https://saint-gabriel-de-valcartier.ca/loisirs/sports-et-loisirs/>

Nos fondements

Mission

Développer et épanouir les jeunes avec les valeurs saines et éducatives du sport dans un contexte de **rapprochement communautaire**.

Mandat

- Organiser et promouvoir le soccer dans les limites territoriales de sa juridiction;
- Offrir à tous les joueurs de soccer un encadrement de qualité apte à soutenir leur développement tant sur le plan de l'esprit sportif que technique;
- Avoir un comportement exemplaire empreint d'humanisme et de civisme, partout et en toute occasion;
- Présenter le soccer comme un instrument d'apprentissage auprès des jeunes et des adultes;
- Représenter ses membres auprès de toutes organisations de soccer au niveau régional.
- Assurer la distribution de toute information concernant le soccer;
- Promouvoir la formation des joueurs, des entraîneurs et des arbitres ;
- Développer et maintenir toute l'infrastructure nécessaire aux activités de soccer.

Valeurs

- Développement global des jeunes;
- Plaisir de jouer;
- Socialisation;
- Acquisition d'habiletés physiques et sociales.

Le soccer est un moyen d'éducation et, en ce sens, il contribue au bien-être des jeunes, leur apprend à vivre en groupe, à reconnaître leurs limites, à les accepter et à être persévérant tout en respectant autrui.



Renseignements généraux

Durée

Ours noirs

La saison de soccer comptera 16 semaines et s'échelonnera du 8 mai 2026 au 21 août 2026.

Timbits

La saison de soccer comptera 12 semaines et s'échelonnera du 8 juin 2026 au 28 août 2026.

Plateaux

Ours noirs

Les entraînements auront lieu au terrain de Vallée Jeunesse ainsi que les matchs locaux. **Le comité a décidé de tenir les entraînements sur le terrain synthétique de l'École secondaire Mont-Saint-Sacrement jusqu'à la fonte de la neige.**

Pour leur part, les matchs à l'extérieur se dérouleront dans la région de Québec, principalement dans le secteur nord (arrondissement de la Haute-St-Charles, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, etc.).

Timbits

Les entraînements auront lieu au terrain des Ours noirs de Saint-Gabriel-de-Valcartier.

Rencontre

Rencontre d'information TIMBITS - OBLIGATOIRE


 Le lundi 11 mai 2026


 De 19h à 20h

 Salle Communautaire de Saint-Gabriel-de-Valcartier

Classements - OURS NOIRS

 Le samedi 2 mai et le dimanche 3 mai 2025

 14h00 à 15h30

 Sur le terrain synthétique de l'École secondaire Mont-Saint-Sacrement & Vallée Jeunesse

FORMULAIRE À COMPLÉTER VIA COURRIEL

Les horaires

Les Timbits

	LUNDIS Horaire scolaire	LUNDIS Horaire été	MERCREDIS Horaire scolaire	MERCREDIS Horaire été
U4	18h00-18h30	18h00-18h30		
U5-U6	18h00-18h45	18h00-18h45		
U7-U8	19h00-19h45	19h00-19h45	18h30-19h15	18h30-19h30

Les Ours noirs

	LUNDIS Horaire été	VENDREDIS Horaire scolaire
U9		
U10	À confirmer	18h00-19h30
U11		

Pratiques

	LUNDIS	MARDIS	MERCREDIS	JEUDIS
U9		18h15-19h15		18h15-19h15
U10	18h15-19h15		18h15-19h15	
U11		18h15-19h25		18h15-19h25

Matches possibles

Parfois les samedis & les dimanches



Règlements d'équipe - OURS NOIRS

Pratiques

- La pratique est l'élément le plus important pour le développement du joueur. La présence de celui-ci est obligatoire.
- Si le joueur prévoit être absent, il (ou un de ses parents) doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- Le joueur doit se présenter sur le terrain au moins dix (10) minutes avant le début d'une pratique.
- Si le joueur prévoit arriver en retard, il (ou un de ses parents) doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- À la fin d'une pratique, les joueurs doivent rejoindre le personnel d'entraîneurs pour que ceux-ci puissent s'adresser aux joueurs.
- Un joueur ne peut pas manquer une pratique pour aller pratiquer avec l'équipe d'un autre membre de sa famille ou d'un ami, sauf si la situation a été prévue et planifiée par un membre du personnel d'entraîneur ou par un membre du comité du Club.

Parties

- Si le joueur prévoit être absent, il (ou un de ses parents) doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- Le joueur doit se présenter sur le terrain au moins quinze (15) minutes avant le début de la partie.
- Si le joueur prévoit arriver en retard, il (ou un de ses parents) doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- À la fin d'une partie, les joueurs doivent rejoindre le personnel d'entraîneurs pour que ceux-ci puissent s'adresser aux joueurs.

Règlements généraux

- Les joueurs doivent en tout temps respecter ses coéquipiers, l'adversaire, les arbitres, les entraîneurs et les parents.
- Pendant la partie, les joueurs sur le banc doivent rester calmes.
- Lors des pratiques, un coup de sifflet signale que les joueurs doivent écouter les consignes du personnel d'entraîneurs.
- Lors de l'explication d'un exercice, les joueurs doivent être attentifs aux consignes de l'entraîneur et ne plus toucher aux ballons.

Tout manquement aux règlements cités précédemment pourrait entraîner des sanctions.



Règlements pour parents - OURS NOIRS

Règlements généraux

- Si un parent prévoit que son enfant sera absent ou en retard à une pratique ou à une partie, il doit aviser le personnel d'entraîneurs le plus tôt possible.
- La décision finale de la position du joueur sur le terrain appartient au personnel d'entraîneurs.
- Le parent doit en tout temps respecter les membres de l'équipe adverse (joueurs, entraîneurs, spectateurs), les arbitres et les entraîneurs.
- Lors d'une partie, les parents doivent s'installer sur le côté du terrain opposé aux bancs des joueurs.
- Si un membre du personnel d'entraîneurs doit rencontrer en privé un joueur, cette rencontre se fera toujours en présence d'au moins un autre entraîneur et d'un ou des deux parents.
- Si un parent veut formuler une plainte à l'endroit d'un membre du personnel d'entraîneurs, d'un membre du comité du Club ou d'un arbitre, il doit s'adresser au président ou au coordonnateur du Club.
- Si un parent est fortement en désaccord vis-à-vis une décision du personnel d'entraîneurs ou qu'il est insatisfait du travail de ceux-ci, il est encouragé à discuter de la situation qui pose problème à un membre du personnel d'entraîneur dans des propos respectueux et constructifs. Si un désaccord majeur ou un conflit persiste suite à cette rencontre, le président ou le coordonnateur du Club doit en être avisé et agira alors comme médiateur pour tenter de régler la mésentente.
- Si un parent tient des propos injurieux auprès d'un membre du personnel d'entraîneurs ou d'un joueur (son enfant ou autre), il sera rencontré par le personnel d'entraîneurs. Si nécessaire, le président ou le coordonnateur du Club pourra être présent à cette rencontre. Les joueurs ne doivent pas assister à une telle rencontre.

Politique

Utilisation et divulgation des renseignements

- Le Club de Soccer Saint-Gabriel-de-Valcartier s'engage à n'utiliser les renseignements personnels ainsi recueillis qu'à des fins appropriées, en lien avec sa mission de Club de Soccer. Il ne les utilisera à aucune autre fin que celles pour lesquelles ils ont été recueillis.
- En aucun cas le Club de Soccer ne divulgue les renseignements personnels recueillis par l'entremise de son formulaire d'inscription à des tiers sans avoir obtenu au préalable le consentement de l'inscripteur ou à moins que la loi l'y autorise.

Conservation des renseignements

- Les renseignements personnels recueillis par l'entremise de son formulaire d'inscription sont conservés uniquement durant la période nécessaire à la satisfaction des fins pour lesquelles ils ont été recueillis.



Règlements d'équipe - TIMBITS

Pratiques

Enfant : S'amuser, avoir du plaisir, être respectueux envers les autres enfants, les parents et les responsables.

Lors de l'implication du parent :

- Souci pédagogique, préservation de l'estime de l'enfant, développement du potentiel et de l'amour du ballon avec un comportement bienveillant.
- Respecter l'horaire d'implication selon l'engagement offert.
- Aviser les responsables de catégorie si le parent responsable de la pratique doit s'absenter afin qu'il soit remplacé rapidement.
- Respecter les autres parents et les responsables de catégorie / membre du club.

Règlements pour parents - TIMBITS

Règlements généraux

* La présence du parent accompagnant son enfant sur le terrain est nécessaire pour la participation aux activités U4. C'est vous qui animerez votre enfant, selon les directives de l'entraîneur-responsable.

** Si votre enfant est né en 2018, que vous croyez qu'il est mûr pour évoluer avec les Ours noirs (intérêt et potentiel), nous l'invitons aux pratiques de classement qui auront lieu les 2 et 3 mai prochains. Pour de plus amples informations, consultez la section des Ours noirs.

Manquement

*Les écarts de conduite seront gérés cas par cas par le comité bénévole.



Équipements

Tenue

Peu importe l'âge de votre enfant, certains équipements sont essentiels pour jouer au soccer en toute sécurité et avec plaisir.

Ce que le Club fournit :

Timbits (U4 à U8) :

- 1 chandail de couleur (prêté pour la saison – à retourner à la fin)
- 1 paire de bas de soccer
- 1 short de soccer

Ours noirs (U9 à U11) :

- Uniforme complet de match (remis gratuitement)
- Essayage prévu lors des pratiques de classement (2-3 mai)


Ce que les parents doivent fournir :

- Souliers à crampons (obligatoires – adaptés à la grandeur de l'enfant)
- Protège-tibias
- Bouteille d'eau réutilisable (identifiée au nom de l'enfant)

Petit rappel : pensez à vérifier la taille des souliers et des protège-tibias de l'an passé... Les enfants grandissent vite!

Informations utiles

La récupération de l'équipement Timbits

 Les équipements (shorts, bas et chandails) seront remis lors de la première pratique de votre jeune.

Si vous avez plusieurs enfants, vous pourrez récupérer l'ensemble des équipements au même moment, lors de cette première pratique.

